

M. P. CRAHAY
Directeur de la direction des
Monuments et des Sites -AATL
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 Bruxelles

Bruxelles, le

N/Réf. : GM/BXL2.239/s.411

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue Sainte-Catherine, 32. Restauration des plafonds du salon du premier étage.
Dossier traité par Françoise Boelens

Suite à la réunion sur place du 20 avril 2007 et sur base de l'étude réalisée par l'IRPA, dont le rapport nous a été communiqué, la CRMS a l'honneur de vous parvenir les conclusions suivantes sur la démarche à poursuivre pour la restauration du plafond du 1^e étage.

Après l'enlèvement du plafond dit « Art nouveau », il a été possible de poursuivre l'étude des plafonds situés à l'arrière, à savoir un faux-plafond à dater probablement du milieu du XIX^e siècle et le plafond d'origine qui remonte probablement à la fin du XVIII^e. Bien que le plafond du XIX^e siècle présente un certain intérêt patrimonial, la CRMS peut accepter son démontage dans l'objectif de mieux étudier et de restaurer le plafond du XVIII^e, en raison de sa rareté et la qualité que présentent les fragments qui ont été dégagés suite aux sondages.

La Commission demande toutefois de documenter soigneusement le plafond du XIX^e et de prendre toutes les précautions pour le démonter sans abîmer le plafond d'origine. Après l'enlèvement de ce plafond, une étude approfondie du plafond du XVIII^e devra être réalisée afin de permettre sa restauration/restitution dans les règles de l'art.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

J. DEGRYSE
Président